



La présidente de la FNATH du Lardin, Monique Puygauthier, vient d'annoncer qu'elle quittera son poste dans les six mois, mais restera membre à part entière, pour accompagner son successeur. "Je resterais Fnath toute ma vie" dit-elle avec le sourire. Pour des raisons de santé, l'emblématique présidente passe donc le relais, au Lardin après l'avoir fait déjà au niveau de la présidence interdépartementale Dordogne-Corrèze. Elle a profité de cette assemblée générale du 22 mai 2021 pour remercier tous ceux qui l'ont soutenue. Le conseil d'administration devrait se réunir dans les prochaines semaines pour désigner un nouveau président...

L'émotion se faisait sentir dans la salle, notamment lors des discours de Francine Bourra, maire du Lardin (qui a accepté d'être présidente d'honneur)... "On sait que vous resterez toujours derrière cette section car, comme vous l'avez dit, c'est votre bébé". A son tour Dominique Bousquet, président de la communauté de communes, a ajouté : "tout le monde connaît votre dévouement et votre efficacité. La Fnath, c'est du



bénévolat très professionnel, avec ses conseillers juridiques et des membres qui ont d'énormes compétences. Chaque dossier est aujourd'hui très compliqué, et il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté..." Puis, Lionel Armaghanian, maire de Beauregard-de-Terrasson, a précisé que "la FNATH va avoir un siècle. C'est une association reconnue d'utilité publique par l'Etat. Elle joue un rôle fondamental auprès des accidentés de la vie, à la base c'était des accidentés du

travail, et c'est maintenant beaucoup plus large".

Très peu d'activités ont été réalisées lors de l'année écoulée. Seul un loto a été organisé juste avant le premier confinement. Ce qui a d'ailleurs permis d'apporter une aide financière à la FNATH de la Dordogne. La FNATH du Lardin est "la plus grosse section du département" souligne avec satisfaction Mme Puygauthier. 104 adhérents participent à la vie de la Fnath, même si beaucoup n'ont pas cotisé en raison de la crise sanitaire. "Nous avons fait le choix de ne radier personne pour cette année" souligne la présidente. Très peu de permanences juridiques ont été maintenues. Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité. Des représentants de la FNATH du département étaient présents. Une minute de silence a aussi été demandée "en mémoire des disparus de l'association". Enfin, un loto pourrait être organisé à l'automne prochain.

- Photo 1 : Mme Puygauthier à la tribune (1ère à droite, à la table)